Le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen »

Données, constats, effets

© SCRIPT, juillet 2025

I. L'historique du projet pilote : Frise chronologique

L'introduction de l'alphabétisation en français dans l'enseignement fondamental luxembourgeois ne date pas d'hier. Dès les années 1970 et 1980, des projets pilotes ont été lancés à Esch-sur-Alzette (école Brill) et dans la Ville de Luxembourg, sans aboutir durablement, le système éducatif n'étant pas encore prêt.

Relancée dans le programme gouvernemental de 1999, puis reprise en 2013, l'idée d'une alternative à l'alphabétisation en allemand a trouvé un premier ancrage en 2016 avec l'introduction du français comme langue d'alphabétisation dans les écoles européennes publiques.

En 2021, le SCRIPT a été mandaté pour élaborer un concept structuré d'offre parallèle d'alphabétisation en français et en allemand ; le projet a été officiellement lancé en mars 2022 par l'adoption de la motion parlementaire n° 3822.

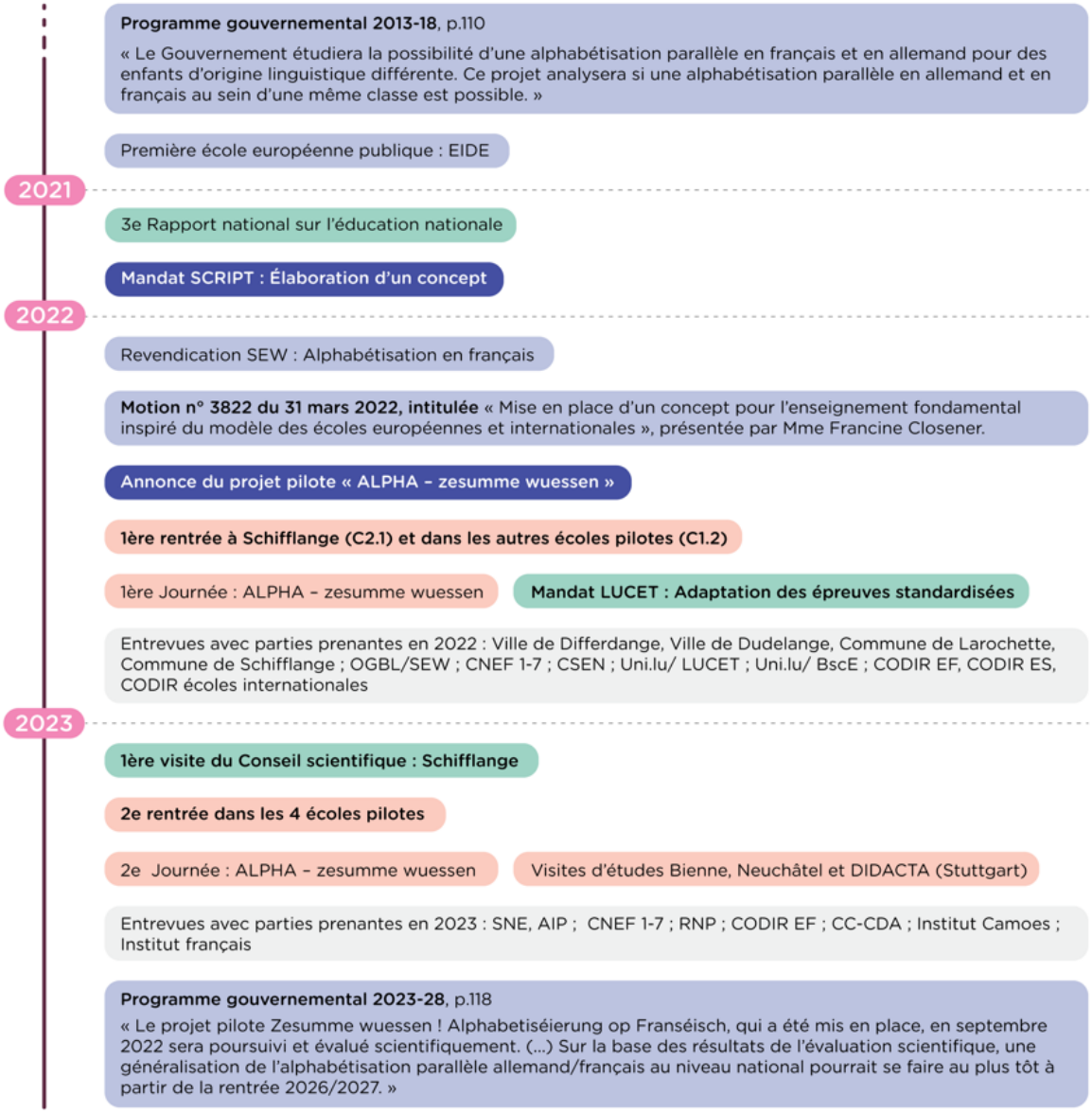

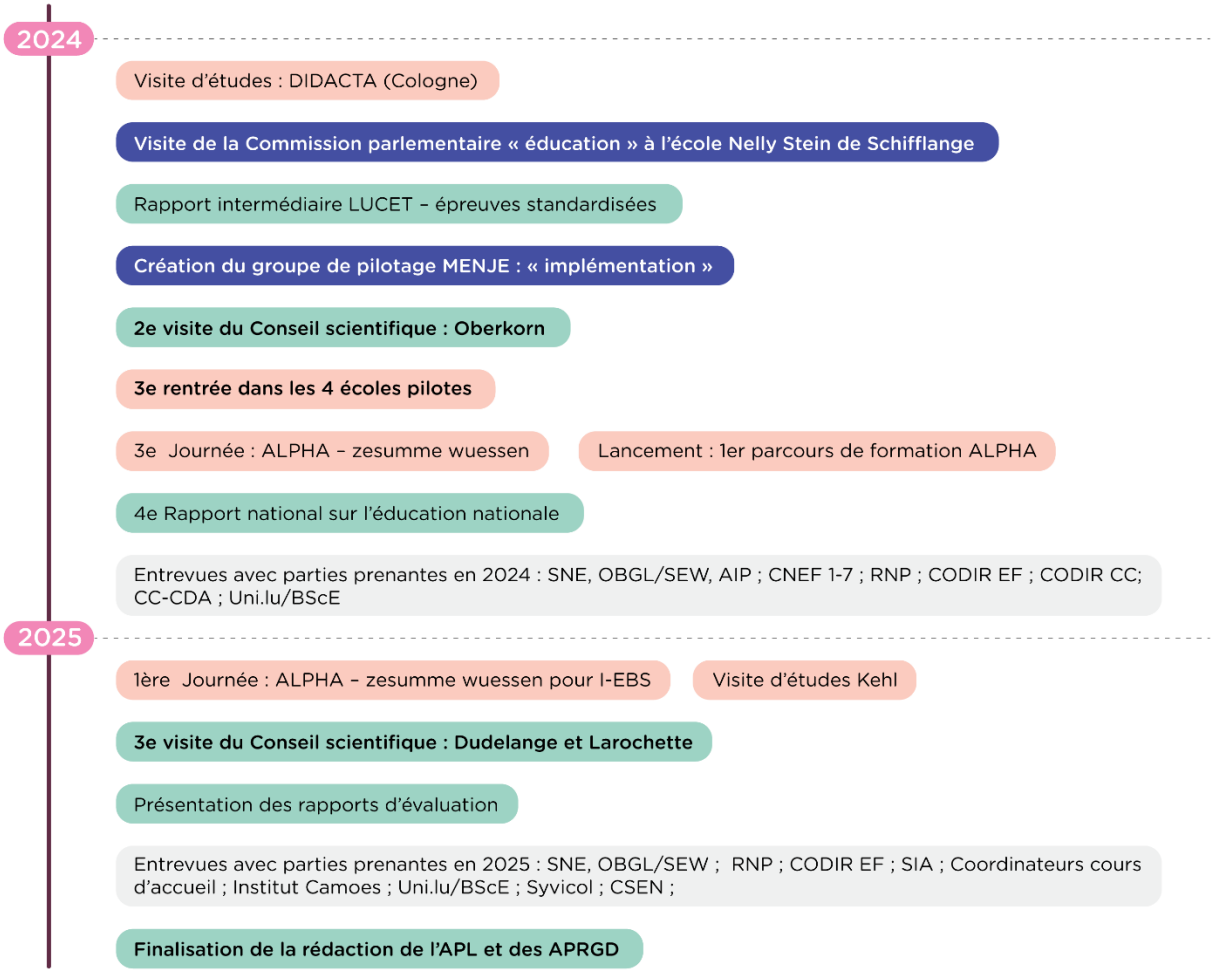

En juillet 2025, il est prévu de soumettre aux instances compétentes un projet de loi visant à introduire la réforme « ALPHA – zesumme wuessen » dans l'enseignement fondamental. Ce cadre législatif poserait les bases d'une généralisation progressive du dispositif à partir de la rentrée 2026/2027, en débutant avec les élèves du cycle 1.2 et en l'étendant, année après année, à une nouvelle cohorte.

En parallèle, les écoles pilotes poursuivront la mise en œuvre du dispositif, permettant de consolider les pratiques pédagogiques et d'ajuster les organisations scolaires sur la base des retours du terrain.

L'accompagnement scientifique sera également maintenu, notamment à travers les travaux du Conseil scientifique, les évaluations qualitatives menées par le SCRIPT et l'Université du Luxembourg, ainsi que les épreuves standardisées coordonnées par le LUCET.

II. Le projet pilote en chiffres

Depuis son lancement à la rentrée 2022/2023, le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » s'est progressivement étendu, à la fois en nombre d'élèves impliqués et en structuration institutionnelle.

Écoles participantes

Quatre écoles fondamentales publiques participent actuellement au projet pilote :

- École fondamentale Oberkorn (Ville de Differdange)
- École fondamentale Nelly Stein (Commune de Schifflange)
- École fondamentale Deich (Ville de Dudelange)
- École fondamentale Fielser Schoul (Commune de Larochette)

Trois d'entre elles ont démarré la mise en œuvre au cycle 1.2. L'école de Schifflange a introduit simultanément le dispositif au cycle 1.2 et au cycle 2.1, ce qui en fait un cas à part dans le déploiement initial. Cette configuration particulière a permis de recueillir des données précieuses pour la mise en œuvre de l'année suivante dans les autres écoles. Par ailleurs, la classe « pionnière » de Schifflange a servi de cadre pour le prétest des nouvelles épreuves standardisées, spécifiquement adaptées aux besoins du monitoring du projet pilote et à la future réforme.

Depuis le lancement du projet, le nombre d'enseignantes et enseignants impliqués a progressivement augmenté : ils étaient 28 en 2022/2023, 63 en 2023/2024 et 77 en 2024/2025. Cette évolution reflète l'élargissement du dispositif au sein des écoles pilotes et l'adaptation continue des équipes pédagogiques.

Évolution du nombre d'élèves

Le nombre d'élèves impliqués augmente de manière progressive, suivant le rythme de l'introduction d'une nouvelle cohorte chaque année :

- 2022/2023 : 147 élèves
- 2023/2024 : 253 élèves
- 2024/2025 : 342 élèves
- 2025/2026 : 474 élèves

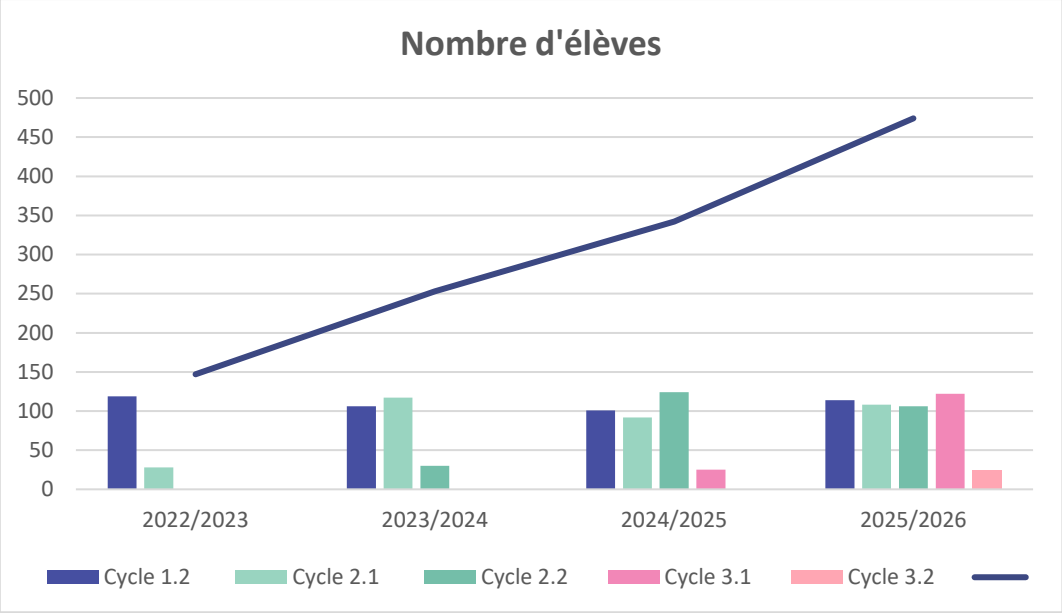

Cette progression n'est pas un indicateur direct de succès, mais le reflet du déploiement planifié par cohortes, selon la logique même du projet pilote.

Gouvernance

Pour encadrer cette montée en puissance, une gouvernance collaborative et multi-niveaux a été instaurée, assurant coordination, suivi et ajustements continus :

- 28 réunions de réseautage pédagogique entre écoles pilotes ont été organisées à ce jour, à un rythme mensuel. Ces rencontres favorisent l'échange de pratiques, le retour d'expérience et la mutualisation d'outils.
- Ces séances sont systématiquement précédées d'un échange préparatoire entre le SCRIPT et les instituteurs spécialisés en développement scolaire (I-DS) de l'IFEN, afin d'assurer un lien fort entre pilotage central et dynamique locale.

En parallèle, le groupe de pilotage central réunissant la Direction générale de l'enseignement fondamental et le SCRIPT a tenu :

- 85 réunions de coordination depuis 2022;
- 14 réunions spécifiques avec les directions de région des écoles pilotes, consacrées à des bilans pédagogiques et organisationnels (2022–2024).

Implémentation nationale

Depuis la rentrée 2024/2025, un groupe d'implémentation national a été constitué afin d'anticiper les conditions d'une généralisation :

- Il regroupe six directeurs/directrices de directions de région, ainsi que des représentants de la DG EF, du SCRIPT et de l'IFEN.
- 10 réunions ont été tenues depuis sa création, pour accompagner les écoles pilotes, identifier les leviers d'action et préparer les conditions d'un déploiement élargi.

Ouverture à l’international et veille pédagogique

Le projet s’est également enrichi de visites d’étude à l’étranger et de participation à des événements internationaux :

- 2 participations à la Bildungsmesse « DIDACTA » (2023 et 2024), dans le but d’identifier du matériel didactique pertinent et innovant.
- 2 visites d’étude avec des enseignantes et enseignants ainsi que des membres de direction de région :
    - en Suisse, dans des établissements scolaires bilingues (écoles du Collège des Sablons et du Collège de Beauregard à Neuchâtel et l'École primaire Filière Bilingue à Bienne) ;
    - à Kehl en Allemagne, dans une école qui pratique l’alphabétisation parallèle en allemand et en français (Falkenhausenschule).

III. Les allongements

L'allongement de cycle à l'enseignement fondamental

Dans l'enseignement fondamental luxembourgeois, l'allongement de cycle est une mesure de différenciation pédagogique mise en place avec la réforme scolaire de 2009.[1] Elle permet aux élèves qui n'ont pas acquis les socles de compétences attendues à la fin d'un cycle de bénéficier d'une année supplémentaire dans ce même cycle. Cette démarche visait à offrir une alternative plus pédagogique et moins stigmatisante au redoublement. L'évaluation de la réforme de 2009 par l'Observatoire national de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Qualité scolaire (OEJQS) précise que cette réforme voulait « remplacer une logique de redoublement souvent stigmatisante par un système d'allongement du cycle, mieux intégré dans le parcours de l'élève »[2].

Lorsqu'il est accompagné d'un encadrement pédagogique structuré, l'allongement peut représenter un outil utile de différenciation. Plusieurs professionnels de terrain affirment qu'il « permet de replacer les élèves en difficulté dans un groupe adapté à leur niveau, ce qui leur est bénéfique au niveau des apprentissages »[3]. Cette logique d'adaptation est cohérente avec l'approche par compétences et l'évaluation formative promues par la réforme.

Mais les rapports nationaux sur l'éducation ainsi que le rapport de l'OEJQS pointent que le profil des élèves concernés reflète une forte dimension sociale et linguistique : les enfants issus de l'immigration ou parlant une autre langue que l'allemand ou le luxembourgeois dans la famille sont nettement surreprésentés. L'OEJQS confirme que « l'allongement est souvent prononcé non pas en raison de lacunes cognitives, mais en réponse à des difficultés d'apprentissage liées à la langue d'enseignement »[4].

Les rapports sur l'éducation de 2021 et 2024 confirment ce diagnostic. Le rapport de 2021 souligne que « les élèves issus de milieux défavorisés ou allophones sont davantage exposés au risque d'allongement, ce qui contribue à un parcours scolaire fragmenté et inégal »[5]. Le rapport de 2024 insiste quant à lui sur la nécessité de revoir ces pratiques afin de mieux soutenir la diversité linguistique et culturelle : « l'hétérogénéité croissante de la population scolaire appelle à une différenciation pédagogique réellement inclusive, qui n'aboutit pas à des formes déguisées d'exclusion »[6].

Les effets cumulatifs de ces décisions sont également préoccupants. L'OEJQS observe que « l'allongement en cycle 2 est souvent suivi d'un nouveau retard en cycle 3 ou 4. Il marque

[1] Art. 23 de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental disposant : « (...) Sur décision de l'équipe pédagogique prise au cours du cycle, un élève peut passer une année supplémentaire au sein du cycle afin de lui permettre d'atteindre les objectifs définis pour la fin du cycle. (...) »
[2] OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 57.
[3] OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 58.
[4] OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 59.
[5] LUCET / SCRIPT (2021). *Rapport national sur l'éducation 2021*, p. 109.
[6] LUCET / SCRIPT (2024). *Rapport national sur l'éducation 2024*, p. 86-88.

fréquemment le début d'un parcours scolaire fragile »[7]. Dans ce contexte, l'allongement — initialement conçu comme mesure de soutien — peut devenir un signal précoce de décrochage si les causes structurelles ne sont pas traitées.

Les statistiques officielles révèlent l'ampleur du phénomène : entre 2019 et 2023, les taux d'allongement atteignent 13 à 16 % à la fin du cycle 2, entre 9 et 13 % à la fin du cycle 3, et 5 à 7 % à la fin du cycle 1[8]. Ces chiffres correspondent à une moyenne nationale, mais les taux sont nettement plus élevés dans les écoles situées dans des contextes socioéconomiques défavorisés ou à forte concentration d'élèves allophones[9]. Ces écarts soulignent l'effet cumulatif des inégalités sociales et linguistiques sur les trajectoires scolaires. C'est dans cette perspective que le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » cherche à réduire les allongements liés à des obstacles linguistiques, en permettant une alphabétisation dans une langue plus proche des acquis langagiers des élèves.

Évolution du taux d'allongement de cycle dans les écoles pilotes

L'analyse des taux d'allongement dans les quatre écoles pilotes, sur la période de huit années précédant l'introduction du projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » (années scolaires 2016/17 à 2023/24), permet de situer l'impact de l'intervention sur les parcours scolaires au cycle 2.

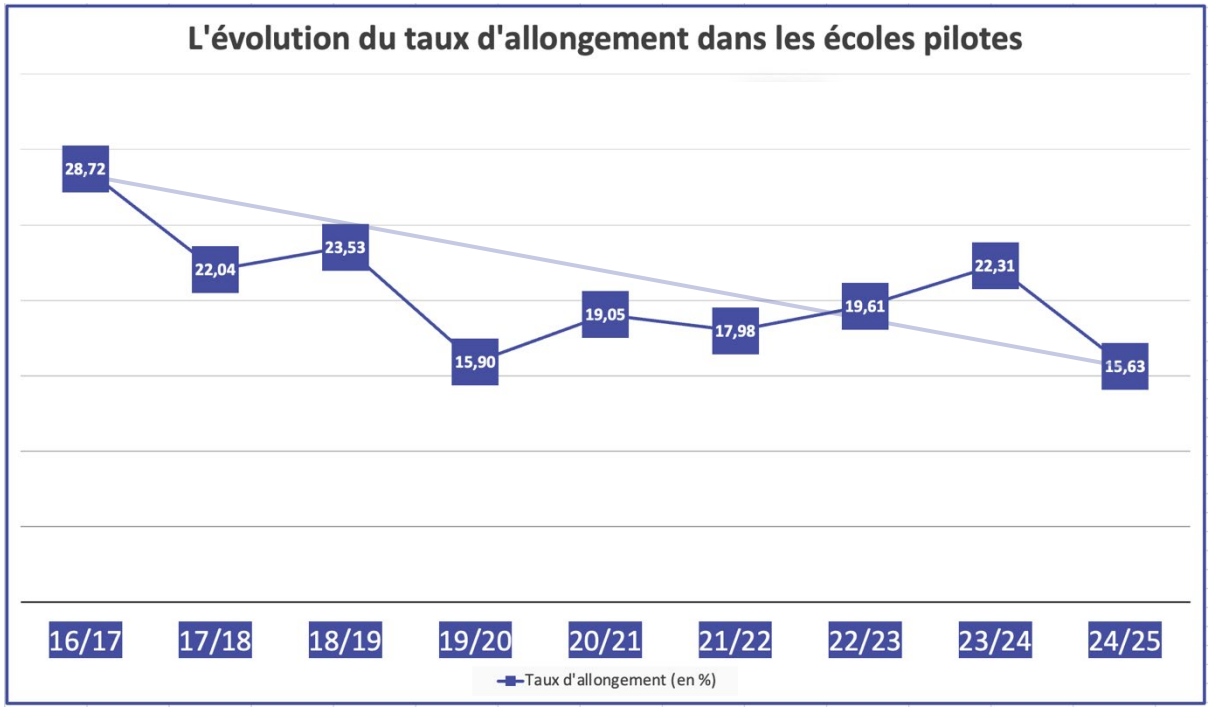

En comparant ces données longitudinales avec les résultats de l'année scolaire 2024/25 — première année où toutes les écoles pilotes ont atteint le cycle 2.2 avec leurs classes concernées par le projet pilote — une tendance claire se dégage : le taux d'allongement

[7] OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 61.
[8] OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 61.
[9] OEJQS (2023). *Évaluation de la réforme scolaire de 2009*, p. 59.

observé en 2024/25 (15,63 %) est le plus bas enregistré dans ces écoles depuis au moins huit ans. Il est inférieur de 5,5 points de pourcentage à la moyenne des allongements constatés entre 2016/17 et 2023/24, ce qui correspond à une réduction relative d'environ 25 % du nombre d'allongements prononcés à la fin du cycle 2.

Cette évolution est d'autant plus significative que même lors de l'année scolaire 2020/21, marquée par les conséquences de la pandémie de COVID-19 et durant laquelle les procédures d'évaluation avaient été considérablement allégées, le taux d'allongement était légèrement supérieur à celui observé en 2024/25. Autrement dit, la baisse constatée ne peut être attribuée à une modification exceptionnelle des critères d'évaluation, mais reflète probablement une amélioration effective de l'acquisition des compétences de base en lecture, écriture et mathématiques, dans un contexte d'alphabétisation linguistiquement mieux adaptée aux élèves.

Cette réduction continue et inédite des allongements constitue un indicateur empirique fort de l'impact positif du dispositif « ALPHA – zesumme wuessen » sur les parcours d'apprentissage des élèves, notamment ceux qui, dans le système antérieur, étaient les plus susceptibles de connaître des retards scolaires liés à un décalage entre langue familiale et langue d'alphabétisation.

Les constats qualitatifs sur les allongements de cycle dans le cadre du projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen »

L'analyse des données qualitatives issues des différents rapports d'évaluation du projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » laisse entrevoir un impact positif du dispositif sur la prévention des allongements de cycle au cycle 2, bien que ce phénomène n'ait pas fait l'objet de questions explicites dans les outils de recueil.

En effet, les études qualitatives (entretiens, observations, groupes de discussion) n'ont pas directement interrogé le personnel enseignant ni les directions de région sur les décisions d'allongement, mais quelques éléments implicites permettent d'établir une corrélation entre la mise en œuvre du projet et la fluidité des parcours scolaires.

Dans la direction de région de Dudelange (Direction 7), le directeur témoigne que le choix de la langue d'alphabétisation a permis d'éviter des retards au cycle 1 : « Comme les élèves ont pu profiter d'une orientation vers une autre langue d'alphabétisation, les enseignants ont pu éviter des allongements au cycle 1. »[10]

Du côté du personnel enseignant, les retours recueillis dans le cadre du rapport d'évaluation soulignent une meilleure compréhension des contenus, un engagement plus fort des élèves, et une progression plus homogène. L'un des témoignages les plus explicites sur ce point provient d'une enseignante de cycle 2 : « *Fir mech (war) dee gréissten Erfolleg am Fong, no*

[10] Rapport des directions de région (2025). Direction 7 (Dudelange).

den éischten zwee Joer, dass ech kee Kand hat, wat aus engem C2 erausgaangen ass, wat net liese konnt. An och keent, wat schonn d'Flemm mat der Schoul hat. »[11]

Le Conseil scientifique soutient également cette interprétation indirecte en soulignant que l'introduction d'une langue d'alphabétisation plus proche du répertoire linguistique de nombreux élèves facilite l'entrée dans les apprentissages : « Le français, pour des raisons linguistiques évidentes comme par le biais de la pédagogie du détour, s'avère être une langue d'alphabétisation plus proche des langues premières […]. Cela facilite l'entrée dans les apprentissages. »[12]

Enfin, plusieurs rapports font état d'une amélioration des trajectoires scolaires grâce à une meilleure adaptation linguistique, permettant de distinguer plus clairement les difficultés structurelles des obstacles purement langagiers. Cela permettrait, selon ces observations, d'éviter des décisions d'allongement injustifiées, en particulier dans les premières années de scolarité.

Conclusion : vers une réduction des allongements de cycle

Les résultats croisés des analyses quantitatives et qualitatives tendent à montrer que le projet pilote « ALPHA – zesumme wuessen » est associé à une diminution notable des allongements de cycle, notamment au cycle 2, avec des perspectives similaires dans les autres cycles.

Sur le plan quantitatif, les données recueillies dans les quatre écoles pilotes montrent que le taux d'allongement au cycle 2 en 2024/25 est inférieur de 5,5 points de pourcentage à la moyenne des huit années précédentes. Ce recul représente une réduction relative d'environ 25 % des décisions d'allongement, et constitue le taux le plus bas enregistré dans ces écoles depuis 2016/17. Cette évolution chiffrée suggère une amélioration concrète des parcours scolaires au sein du dispositif.

Sur le plan qualitatif, même si les dispositifs d'évaluation n'ont pas directement interrogé les acteurs éducatifs sur les allongements, les témoignages des directions de région, du personnel enseignant et du Conseil scientifique convergent. Ils indiquent que la possibilité d'une alphabétisation dans une langue plus proche du répertoire linguistique de l'élève favorise une entrée plus sereine dans les apprentissages fondamentaux, renforce la participation active et soutient une progression plus homogène. Ces effets permettent de prévenir en amont des retards scolaires qui, dans le cadre antérieur, menaient souvent à un allongement de cycle.

L'ensemble de ces éléments laisse entrevoir que le dispositif « ALPHA – zesumme wuessen », en réduisant les obstacles linguistiques initiaux, peut agir comme un levier efficace de lutte contre les inégalités scolaires structurelles. En facilitant l'entrée dans les apprentissages, il contribue non seulement à prévenir les retards scolaires, mais aussi à renforcer le bien-être des élèves, leur estime de soi, à favoriser un bon départ dans la scolarité, ainsi que des

[11] SCRIPT (2025). *Rapport d'évaluation « ALPHA – zesumme wuessen » vu par les équipes pédagogiques*. p. 13.
[12] Conseil scientifique (2025). *Rapport d'évaluation du projet ALPHA*. p. 4.

relations plus positives entre l'école et les parents. Ces effets indirects mais essentiels constituent des conditions propices à un parcours scolaire plus fluide et plus équitable dès les premières années d'enseignement fondamental.